

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers

De la commune de Beauvoisin (Drôme)

- en exercice : 11
- présents : 9
- votants : 10
- absents : 02
- exclus : 00

Séance du 28 mars 2024 à 18h30

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de :  
Christian THIRIOT, Maire.

Étaient présents :

BLAIN Bruno, THIRIOT Christian, CORNAND Jean-Jacques, MORIN Catherine, DRAMAIX Jean-Guy, NOUVEL Alain, MARCHAL Laurence, Jean-Claude ARDISSON, LUCIANO Luc.

Excusés : DUMAS Chantal (a donné pouvoir à MARCHAL Laurence), MILLET Jérôme

Date de convocation :  
22/03/2024  
Date d'affichage :

Secrétaire de séance : MARCHAL Laurence

### Délibération n°08.2024

#### Objet : Vote du compte de gestion

Monsieur le Maire rappelle que le compte de gestion constitue la reddition des comptes du comptable à l'ordonnateur. Il doit être voté préalablement au compte administratif.  
Après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice 2023 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les bordereaux de mandats de dépenses et de titres de recettes, le compte de gestion dressé par le Receveur municipal accompagné des états de l'actif, du passif, des restes à recouvrer et des restes à réaliser,  
Après s'être assuré que le Receveur municipal a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2022,  
Considérant que les opérations de recettes et de dépenses paraissent régulières et suffisamment justifiées,

Après en avoir délibéré, LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité :  
- APPROUVE le compte de gestion du Receveur municipal pour l'exercice 2023,  
- DIT que le compte de gestion, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part sur la tenue des comptes.  
Ainsi fait et délibéré les jour mois et an que dessus.

Publié ou notifié le  
Acte rendu exécutoire après le dépôt en Préfecture

Fait à Beauvoisin, le 28 mars 2024

Christian THIRIOT, Maire.

